

## **Communiqué de Presse :**

### **Le Conseil Bancaire et Financier et l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie Unissent leurs Forces pour la Transition Énergétique**

\*\*\*\*



L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) et le Conseil Bancaire et Financier (CBF) ont officialisé aujourd'hui leur engagement en faveur de la transition énergétique en signant une Convention Cadre de collaboration et de Partenariat. Cet accord, qui vise à renforcer le rôle du secteur bancaire et financier dans la concrétisation de la Stratégie Nationale pour la Transition Énergétique, découle de l'étroite collaboration entre deux institutions depuis des années avec un plan d'action ambitieux né de leurs volontés communes de renforcer leur coopération pour promouvoir des mécanismes et des solutions de financement favorisant la transition énergétique et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, alignées sur les objectifs de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) tunisienne.

Ce plan d'action implique une collaboration substantielle visant à diminuer l'empreinte carbone des portefeuilles des institutions financières. Il prévoit également le lancement de l'initiative « Green Banking initiative », ainsi que la diffusion d'un guide sur les mécanismes et solutions de financement, intégré dans une plateforme numérique d'ici la fin du mois de mars. Des actions de sensibilisation régionales sont également au programme, parmi d'autres initiatives.

La signature de cette convention, qui s'est déroulée au cours d'une cérémonie officielle en présence des Directeurs Généraux des Institutions Financières et des hauts cadres des deux organismes, vise à mobiliser toutes les ressources techniques et financières nécessaires à la concrétisation de projets axés sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, et la durabilité environnementale.

La cérémonie a été ouverte par **M. Néji Ghandri**, Président du Conseil Bancaire et Financier, qui a déclaré : "L'adoption de cette convention inaugure une ère nouvelle de coopération dans notre engagement partagé en faveur de la transition énergétique. Notre résolution est ferme quant à la mise en œuvre d'actions concrètes et efficaces. Le secteur bancaire et financier affiche une détermination sans faille à jouer un rôle crucial et central dans le soutien financier des initiatives énergétiques. Cette convention représente une avancée significative vers un avenir énergétique plus durable et responsable."

De son côté, **M. Fethi Hanchi**, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME), a souligné : "Ce plan d'action conjoint illustre notre engagement réciproque envers un avenir énergétique durable. Nous sommes enthousiastes à l'idée de collaborer étroitement avec le CBF pour atteindre nos objectifs communs. La participation forte et active de l'ANME dans cette collaboration renforce notre rôle crucial dans la concrétisation des ambitions de la Stratégie Nationale pour la Transition Énergétique. En unissant nos efforts au secteur bancaire et financier, nous créons une dynamique puissante pour accélérer la transition vers une économie plus verte."

La signature de la Convention Cadre marque le début d'une collaboration stratégique entre l'ANME et le CBF, visant à catalyser les efforts en faveur de la transition énergétique en Tunisie. Ces deux institutions unissent leurs forces pour mettre en œuvre des initiatives concrètes et contribuer à un avenir énergétique plus durable et abordable. Cette signature témoigne de l'engagement collectif en faveur d'une transition énergétique réussie, démontrant la détermination conjointe de l'ANME et du CBF à agir de concert pour un avenir énergétique plus durable.